



PROGRAMME DE LA FORMATION

| | |
|---|--|
| Intitulé de la formation | “DEVENIR ACCOMPAGNATEUR VAE – ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS (AAP)” |
| Formation pour le compte de | CIBC Solutions RH – Dordogne & Lot-et-Garonne |
| Finalités de l’action | <p>La finalité globale de cette formation est de fournir à l’équipe du CIBC SRH un cadre commun pour que les conseillers soient en mesure d’effectuer des accompagnements VAE.</p> <p>L’objectif final est le déploiement de la prestation Accompagnement VAE au CIBC SRH en se dotant d’un cadre d’intervention partagé (process, posture, outils, ressources) permettant de pouvoir répondre à une demande d’accompagnement VAE.</p> |
| Objectifs de la formation <i>(aptitudes et compétences visées et évaluables qui seront acquises au cours de la formation)</i> | <p>La présente formation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser le cadre légal et réglementaire de l’Accompagnement VAE, y compris les évolutions récentes (loi du 21 décembre 2022). – Comprendre le rôle et les missions de l’Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) : limites, responsabilités, et articulation avec les autres acteurs (PRCVAE, CEP, certificateurs, OF, etc.). – Savoir réaliser un parcours d’accompagnement personnalisé en VAE pour un candidat, en assurant un accompagnement global et méthodologique. – Développer une posture professionnelle adaptée à la VAE, en respectant la déontologie, la confidentialité et l’éthique. – Utiliser la plateforme France VAE pour le suivi des candidatures et la gestion des parcours |
| Public concerné et prérequis | Equipe des conseillers du CIBC SRH - Connaissance de la VAE en ayant déjà une activité de conseiller PRC VAE |
| Durée en heures | 14 heures |
| Dates et horaires | Lundi 8 et Mardi 9 juin 2026 - 9h30-12h30 puis 13h30-17h30 |
| Lieu et modalités de réalisation | Marmande (salle mise à disposition par le CIBC) |
| Contenu de l’action | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le diagnostic et l’entrée dans la démarche ✓ L’étude de faisabilité et la recevabilité ✓ Construction du parcours d’accompagnement ✓ Accompagnement à l’analyse de l’expérience ✓ Accompagnement à la rédaction du dossier (livret 2) ✓ Préparation au jury ✓ Suivi et accompagnement post-jury ✓ Posture professionnelle de l’accompagnateur |

| | |
|--|--|
| Méthodes mobilisées | <p>La formation proposée repose sur une dynamique de formation active :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des apports théoriques issus du cadre réglementaire de l'accompagnement VAE, ○ Des temps d'échanges et de présentations de situations d'accompagnement, ○ Des temps d'analyse de cas, ○ Des ateliers de prise en main de la plateforme France VAE et des outils à mobiliser lors de l'accompagnement. |
| Moyens pédagogiques (salle, matériel) | <p><u>Locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - À Marmande, convenus avec l'interlocuteur demandeur et adaptés à l'action - possibilités d'espaces pour les travaux en sous-groupes <p><u>Matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vidéoprojecteurs et connexion |
| Evaluation et suivi de la prestation | <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire initial et final de positionnement - Evaluation initiale des attentes et en fin de formation - QCM en fin de formation pour valider les connaissances acquises <p><i>Puis sont adressés à la structure les documents suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan final de la formation - Attestations de formations et de présence individuelles |
| Accessibilité aux personnes en situation de handicap | <p><i>Conformément à la réglementation (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées/articles D.5211-1 et suivants du code du travail). L'organisme de formation CIBC Sud Aquitaine peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.</i></p> <p><i>Pour mettre en place les aménagements souhaités liés à votre situation de de handicap, contactez une notre Référente Handicap CIBC Sud Aquitaine au 05 59 27 39 69</i></p> <p>hassiba.guellab@cibcsudaquaine.net</p> |
| Coordonnées des contacts : | <p><u>Formatrice</u> : Céline FEDORENKO</p> <p>celine.fedorenko@cibcsudaquaine.net</p> <p><u>Responsable pédagogique</u> : Cathy BORDIS</p> <p>cathy.bordis@cibcsudaquaine.net</p> <p><u>Référente administrative</u> : Léa PEBOSCQ-PER</p> <p>lea.pebosqper@cibcsudaquaine.net</p> |

